

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION 058-20

À la séance ordinaire du conseil tenue le 10 février 2020, 19 h et à laquelle étaient présents :

le maire : monsieur Claude Lebel
et les membres suivants : la conseillère madame Gaétane G. St-Laurent
le conseiller monsieur Jean-Philip Ruel
le conseiller monsieur Mario Bidégaré
le conseiller monsieur Jannick Duchesne
la conseillère madame Marie-Ève D'Ascola
le conseiller monsieur Stéphane Fontaine

Travaux publics et hygiène du milieu

Reconnaissance des professionnels en travaux publics à titre de premiers intervenants au Québec

Considérant que les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs;

Considérant que les directions des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, que ces équipes sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent;

Considérant que les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité;

Considérant que les différentes directions en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière;

En conséquence, l'adoption de la résolution est proposée par la conseillère madame Marie-Ève D'Ascola. Il est résolu que la direction des travaux publics de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury soit reconnue en tant que premiers intervenants, et que le conseil municipal appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuée par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

Le président, monsieur Claude Lebel, appelle au vote.

Ont voté en faveur : la conseillère madame Gaétane G. St-Laurent
le conseiller monsieur Jean-Philip Ruel
le conseiller monsieur Mario Bidégaré
le conseiller monsieur Jannick Duchesne
la conseillère madame Marie-Ève D'Ascola

le conseiller monsieur Stéphane Fontaine

Ont voté contre :

En faveur : 6
Contre : 0

Adoptée à l'unanimité.

COPIE CONFORME



Louis Desrosiers, directeur général et
secrétaire-trésorier